

PER
B-226

La Nouvelle
VIKING
DIABOLO
L'ÉCRÉMEUSE
Supérieure
CONDITIONS FACILES DE PAIEMENT — Allocation généreuse sur votre vieille écrémeuse.

Pour détails, écrire à
SWEDISH SEPARATOR
COMPANY LIMITED
720, rue Notre-Dame O. Montréal

Consultations légales

par l'avocat légal du "Bulletin de la Ferme"

AVIS IMPORTANT. Nos correspondants que cette page intéressante sont instantanément priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal. 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires telles concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessitent une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

VENTE DE TERRE. Q. Le vendeur d'une terre, se réservant le cours d'eau sur ce terrain, conserve-t-il son droit au cours d'eau si cette terre, devenue celle d'un acheteur, est vendue par le shérif pour taxes scolaires et municipales?

Rép. à F. X. L. — Le vendeur conserve son droit au cours d'eau.

PRIME OU RÉCOMPENSE. ARBRES. Q. 1. Existe-t-il une loi accordant au père d'une nombreuse famille une prime ou récompense quelconque? 2. A qui appartient l'arbre qui penche ou qui est tombé en travers d'une ligne?

Rép. à A. N. — 1. Il a déjà existé une loi provinciale accordant un certain nombre d'acres de terre au père de douze enfants, mais cette loi fut abrogée vers 1907 ou 1908.

2. Au propriétaire du terrain où l'arbre a grandi ou grandi.

TAXES MUNICIPALES. Q. 1. Le conseil a-t-il le droit d'imposer une taxe ou licence à une boucherie? 2. Quel est le maximum de la taxe sur les chiens?

Rép. à J. B. F. — 1. Oui.

2. Le maximum est de \$2.00. Une taxe d'une piastre pour un chien et de \$1.00 pour une chienne peut être imposée en vertu de la loi concernant la création d'un fonds destiné à indemniser les propriétaires ou possesseurs qui ont souffert des dommages causés à leurs moutons.

COMMISSION DES LIQUEURS. Q. Comment peut-on être autorisé à vendre de la bière et quel est le coût de la licence?

Rép. à A. B. — Il serait trop long de vous expliquer ici; adressez-vous à la Commission des liqueurs de Québec qui vous fournira tous les renseignements désirés.

DROIT SCOLAIRE, DROIT MUNICIPAL. Q. 1. Un commissaire d'école, a-t-il le droit de siéger aux assemblées quand il a des arrérages de taxes d'un an, de deux ans et même de trois ans? 2. Un conseiller a-t-il le droit de siéger aux assemblées quand il a des arrérages de taxes d'un an, de deux ans et même de trois ans? 3. Un conseiller peut-il conduire les travaux? 4. Le conseiller peut-il tenir et faire la comptabilité?

Rép. à L. G. B. — 1. Il ne peut pas siéger ainsi c'est un cas d'inéligibilité. Cependant si les taxes sont payées depuis trois ans il y a prescription.

2. Rien ne l'empêche de siéger, cependant le conseil a tous les moyens pour se faire rembourser de ces taxes pourvu qu'il agisse avant l'expiration de trois ans, car elles se prescrivent par trois ans.

3. La charge de maire ou de conseiller est incompatible avec celle de conducteur de travaux.

4. Pourvu que le secrétaire-trésorier certifie les comptes, il n'y a pas mal.

REMISAGE. Q. Peut-on réclamer de celui qui s'arroge le droit de remiser son véhicule-moteur dans la grange d'autrui sans permission?

Rép. à E. N. — Comme vous ne vous êtes pas opposé et que vous avez laissé le propriétaire de la machine agir ainsi pendant quatre mois, vous avez consenti tacitement à ce qu'il se serve de votre grange gratuitement.

LOUAGE DE SERVICES. Q. 1. Le père d'un mineur peut-il réclamer pour son fils un salaire plus élevé que celui pour lequel son fils a consenti louer ses services? 2. L'homme majeur peut-il réclamer un salaire plus élevé que celui pour lequel il a consenti travailler?

Rép. à P. L. — 1. Toutes les fois qu'un mineur est lésé il a un recours.

2. Oui; s'il fait partie d'une union d'ouvriers d'un certain métier désigné et qu'il ait été décidé que leur rémunération serait fixée de l'heure.

DROIT PAROISSIAL. Q. Quel montant peut-on emprunter par mille piastres d'évaluation des biens de la fabrique?

Rép. à J. A. C. — Tout dépend des propriétaires et des hypothèques que vous pourrez leur donner sur les biens meubles de la fabrique, après une résolution de cette dernière adoptée par les paroissiens en assemblée régulière, et pourvu que les règlements canoniques relatifs à ce sujet soient observés.

COTISATION POUR REPARATIONS D'ÉCOLE, VENTE DE CHOSE D'AUTRUI. Q. 1. L'acheteur d'une ferme, éclair de tout, est-il tenu aux cotisations pour réparations d'école? 2. Le conseil a-t-il le droit de réclamer de l'acheteur une partie de terrain que le vendeur avait antérieurement donné au conseil?

Rép. à J. B. — 1. Si la cotisation a été imposée après votre achat vous êtes tenu de la payer.

2. Le conseil est en droit de réclamer, l'acheteur a un recours contre son vendeur si ce dernier a réellement vendu en outre la partie du terrain qui fait l'objet de la réclamation.

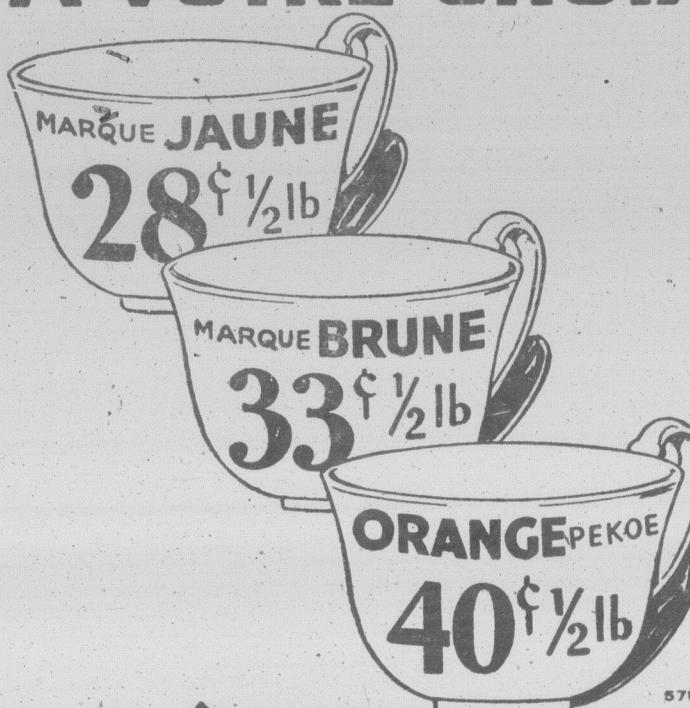
SÉPARATION DE BIENS PAR CONTRAT DE MARIAGE. Q. 1. Un homme séparé de biens a-t-il droit aux augmentations survenues à une propriété de sa femme? 2. Si l'homme est sans position sa femme lui est-elle obligée?

Rép. à R. B. — 1. Chacun des époux contribue aux charges du mariage, c'est à dire frais du ménage, ceux de l'éducation des enfants communs, suivant les conventions contenues en leur contrat. S'il n'existe point de conventions et que les époux ne peuvent s'entendre sur la partie de chacun à contribuer, le juge la fixera selon les facultés des époux et selon les circonstances respectives. À ce point de vue vous auriez peut-être un recours pour la partie contributive de votre femme pendant les six ans. C'est discutable.

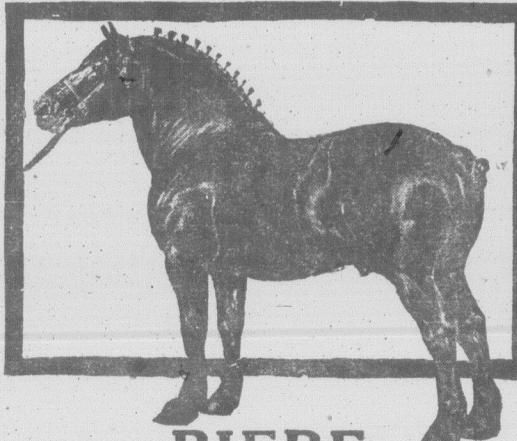
2. Les époux se doivent mutuellement fidélité, secours et assistance. Si elle est dans des conditions et circonstances de vous procurer le secours et l'assistance elle devra le faire.

BORNAGE. Rép. à D. F. — Vu la rédaction et l'écriture boîteuse de vos questions, je ne puis y répondre.

A VOTRE CHOIX



THÉ 'SALADA'.



BIERE
BLACK HORSE
DAWES

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

**Vous n'avez pas la peine d'écrire
Utilisez ce coupon d'abonnement**

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

REÇU LE	Nom _____
27 SEP 1976	R.R. No. _____
NOUVEAU	Bureau de poste _____
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC Comté _____ Province _____	
Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.	

N.B. — En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrangement, s'il y a lieu, au taux de 50¢ par année. Profitez-en.

COOPÉ
INDUST
PARA
LES

VOLUME